

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA
secrétaire-trésorière et directrice générale de la susdite municipalité, QUE:

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DONNÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MANON RAINVILLE.

En vertu de l'article 955 du Code municipal, le maire fait rapport sur la situation financière de la Municipalité :

L'année 2015 s'est terminée avec un excédent des revenus sur les dépenses de 47 060\$, portant l'excédent accumulé non affecté à un total de 528 772\$.

Pour l'année 2016, nous prévoyons terminer avec un surplus d'environ 136 900\$, ce qui comblerait presque en totalité, le montant prévu puisé dans l'excédent accumulé non affecté, utilisé aux prévisions budgétaires 2016.

Traitement des élus

Le salaire des membres du conseil s'établit présentement comme suit: pour le maire, un montant de 17 187,96\$ plus une allocation non-imposable de 8 593,68\$ pour un total de 25 781,64\$, pour les conseillères et conseillers, un montant de 5 729,04\$ plus une allocation non imposable de 2 864,52\$ pour un total de 8 593,56\$.

La rémunération de base de la mairesse comme membre du conseil de la MRC de d'Autray du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016 est de 5 241,61\$, ainsi qu'une allocation non imposable de 2 620,81\$.

Réalisations 2016:

- Élaboration d'un **Plan d'action en santé, sécurité au travail** en collaboration avec APSAM (Association paritaire pour la santé et la sécurité au travail, secteur Affaires municipales);
- **Gestion du Lac Maskinongé** : Les actions pour la bonne gestion, ont à nouveau contribué à améliorer l'utilisation du lac, en prenant les mesures nécessaires afin que les plaisanciers sans moteur puissent aussi en profiter en toute quiétude et sécurité;
- **Réfection du rang St-Louis** à même le fonds réservé des droits des carrières et sablières;
- **Isolation** de l'agrandissement **du garage de la voirie**;
- **Aménagement d'un bureau** pour la venue d'une infirmière pratiquant en collaboration avec le docteur Tremblay, lequel était déjà installé dans l'édifice de la mairie;
- **Conception et envoi d'un document** de séduction pour inciter la venue de nouveaux médecins;
- **Développement industriel** : rencontre avec certains dirigeants d'industries dans le but d'échanger des idées pour l'accroissement de la vie économique du milieu;
- **Corridor récréatif** : l'aménagement du corridor a encore beaucoup évolué et les travaux sont presque terminés.

Actions prévues pour l'année 2017

De par le plan d'intervention de la Municipalité, demandé par le MAMOT, la Municipalité compte sur une éventuelle aide financière des gouvernements, par le programme FEPTU (Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées) afin de procéder à la 2^e étape du renouvellement des conduites d'eau potable de la Terrasse de Luxe;

Le gouvernement du Québec, de par son programme de la Stratégie québécoise d'économie de l'eau potable, exige des actions concrètes à prendre afin d'éviter et de détecter les possibles fuites d'eau potable. Ainsi nous sommes dans l'obligation de procéder à l'installation de compteurs d'eau dans les commerces et industries ainsi qu'à certaines résidences échantillonnées. Ces actions demanderont un certain investissement nécessaire à une bonne gestion de l'eau potable;

L'aménagement d'une halte repos sur le corridor récréatif au coin du petit rang 5 et de la rue André;

En développement industriel, le conseil continuera de travailler en collaboration avec les gens d'affaires du milieu afin de connaître les besoins au niveau de la main d'œuvre spécialisée et de la possibilité de nouvelles industries dans le parc industriel et ainsi améliorer la croissance économique du milieu; La Municipalité continue d'être à l'affût des possibilités d'aide financière afin d'offrir à ses citoyens des services au moindre coût possible;

Entretien ou renouvellement des infrastructures municipales selon les possibilités de subventions;

Entretien du réseau routier selon les sommes disponibles au budget.

Orientations générales du plan triennal (2017-2018-2019)

Le conseil travaillera en collaboration avec les gens d'affaires du milieu afin de connaître les besoins au niveau de la main d'œuvre spécialisée et de la possibilité de nouvelles industries dans le parc industriel;

Entretien des infrastructures municipales selon les possibilités du nouveau plan d'intervention approuvé par le MAMOT;

Entretien du réseau routier selon les sommes disponibles provenant des droits des carrières et sablières de la municipalité.

Contrats de plus de 25 000\$

La liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ et les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus entre le 1^{er} novembre 2015 et le 31 octobre 2016, avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$, est disponible au bureau de la municipalité.

Enfin, je présenterai au conseil municipal et à la population de la municipalité à une séance extraordinaire, le lundi 19 décembre 2016 à 20h00 l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2017.

Je tiens à vous remercier pour votre attention.

Manon Rainville, mairesse

Donné à Saint-Gabriel-de-Brandon ce 23^e jour de novembre 2016